

Chers membres SPVal,
Ce bulletin vous informe de l'actualité SPVal durant le mois d'avril.

Olivier Solioz, président



Continuité pédagogique

L'engagement des enseignants est à saluer. BRAVO et MERCI !

En effet, les diverses situations familiales ont nécessité des ajustements pour affiner l'interaction avec les élèves (transmettre et recueillir les documents ou les activités) ainsi que pour soutenir l'approfondissement et la consolidation des apprentissages.

Après la première phase d'urgence, la mise à disposition de certains sites ou plateformes a permis de diversifier les supports. Différentes procédures de communication sont privilégiées et s'adaptent aux conditions de chaque famille : courriels, appels téléphoniques, vidéoconférences, site internet de l'établissement (O365 ou autre), plateforme cantonale d'enseignement à distance, photocopies envoyées par courrier ou déposées à l'école ou chez l'élève, ...

La SPVal a conseillé et épaulé ses membres sur des questions diverses et variées. Certaines pratiques ont nécessité des précisions avec le SE.

Informations : Service de l'enseignement

Le 22 avril 2020, le SE a transmis aux directions trois documents sous forme de *DISPOSITIONS*

- Enseignement à distance
- Dispositif numérique à distance
- Activités mai-juin 2020

Le SE précise :

"Ces dispositions, proposées et rédigées en collaboration avec tous les inspecteurs de la scolarité obligatoire, se veulent un soutien concret au difficile travail que doivent effectuer les enseignants. Elles devraient également permettre de rendre pérenne ce mode d'enseignement lors de situations ou de besoins particuliers. [...]"

<https://animation.hepvs.ch/animation-pedagogique-a-distance/index.php/conseils/communications-officielles-se/285-communication-officielle/618-23-avril-2020-infos-se>

La SPVal souligne qu'il est fait mention de « propositions » et de « soutien concret aux enseignants ».

A aucun moment l'obligation de se conformer à tous les éléments ou à tous les dispositifs n'est évoquée. De plus, le changement des procédures mises, préalablement, en place dans les écoles et dans les classes n'est pas attendu.

Le Comité Cantonal insiste sur l'utilisation de « continuité pédagogique » à la place « d'enseignement à distance ». Dans les conditions actuelles et ceci jusqu'au 11 mai 2020, les différents paramètres pour parler effectivement d'enseignement ne sont pas tous réunis.

Pour la SPVal, les répétitions et la consolidation des notions déjà abordées en classe constituent le cœur de la mission actuelle des enseignants.

Pour les échanges et les interactions entre les familles, les solutions mises en place permettent, dans une grande mesure, de maintenir et même d'enrichir le lien Famille-Ecole. Une coordination entre les enseignants et les parents d'une même fratrie est nécessaire pour convenir du mode de communication, de la fréquence des entretiens et du choix de l'espace-temps.

De nouvelles informations et des décisions du DEF - SE feront suite aux décisions de l'OFSP et du Conseil Fédéral. Les actualités de la semaine prochaine définiront le cadre de la reprise de la scolarité dès le 11 mai 2020.

Organisation mai-juin 2020

Différentes variantes sont à l'étude au niveau du DEF – SE et ont fait l'objet d'échanges avec les associations des enseignants et des directions.

La SPVal et l'AVECO ont transmis une liste de paramètres à prendre en considération : les déplacements, les horaires, l'hygiène, les nettoyages, les mesures sanitaires pour les élèves enseignants-intervenants, les écoles et les classes ainsi que pour les personnes vulnérables, ...

Les décisions du Conseil Fédéral et les mesures de l'OFSP seront communiquées le 29 avril 2020.

Les associations d'enseignants, membres du SER, communiqueront leur position le 30 avril 2020.

Le DEF-SE adaptera le projet d'organisation aux nouvelles décisions du Conseil Fédéral. Les partenaires seront consultés. Ce processus pourra prendre quelques jours.

La communication qui suivra annoncera les modalités retenues pour la période allant du 11 mai au 19 juin 2020.

Il en sera de même pour les éléments d'évaluation : semestres, notes annuelles, conditions de promotions, cas litigieux, ...

Formation ESPER math 5H-6H

En prévision de l'introduction des nouveaux moyens de mathématiques en 5H à la rentrée 2020, les formations initialement prévues en mai et juin verront leurs planifications et leurs modalités modifiées.

Lorsque la nouvelle organisation sera arrêtée, le SE informera les personnes concernées.

Organisation 2020-2021

Actuellement, les directions finalisent les organisations avec les attributions des classes et des périodes ainsi que la répartition du temps de travail aux enseignants.

La SPVal rappelle qu'en cas de difficulté ou de désaccord une demande de reconsidération des décisions peut être adressée à la direction, à l'inspecteur ou au Service de l'enseignement.

Le délai légal du 30 avril (réception au 1^{er} mai) est toujours en vigueur pour notifier les licenciements, les démissions et les départs à la retraite.

Les attributions pour les enseignants spécialistes et les enseignants de soutien dépendent des effectifs et des situations locales.

Les postes mis au concours sont publiés sur :

<http://www.spval.ch/ressources/mises-au-concours/bulletin-officiel-offres-d-emploi>

Fournitures scolaires

Le catalogue de la CECAME s'étoffe et présente de nouveaux articles. <https://cecame.ch/catalogue>

Avec le filtre « nouveauté », vous retrouvez une grande offre sur 6 pages. Elle correspond à l'ensemble des fournitures scolaires à mettre à disposition des élèves dans le cadre de la gratuité de l'école.

Les pratiques et les expériences vécues en 2019-2020 doivent permettre d'adapter (ou non) les commandes pour 2020-2021.

Rapport d'activité SPVal 2019

La SPVal vous encourage à lire son rapport d'activité 2019.



<http://www.spval.ch/association/rapports-dactivite/rapport-dactivite-spval-2019/view>

La version papier était jointe au Résonances d'avril 2020.

Report des AG des districts et de l'AD SPVal

Le Comité Cantonal, en partenariat avec les président-es des Associations de districts, a pris la décision de reporter les AG prévues durant le mois de mai 2020.

L'Assemblée des Délégués SPVal du 6 juin 2020 est également reportée.

St-Maurice	REPORT	Dorénav
Martigny		Charrat
Conthey		Vétroz
Hérens		Ayent
Entremont		Orsières
Sion		Uvrier
Sierre		Grône
Monthey		Vouvry
AD / SPVal		St-Maurice

Dès que possible, de nouvelles dates, entre septembre et novembre 2020, vous seront proposées.

FMEP - CPVAL

La réforme CPVAL, la création de la Caisse Ouverte et de la Caisse Fermée, le mode de financement ainsi que d'autres éléments du dossier ont été possibles grâce au travail effectué en partenariat avec la Caisse, l'Employeur et la FMEP, pour les employés.

CPVAL est finaliste d'un concours pour les Caisses de pension.

La FMEP demande à ses membres de voter en ligne pour CPVAL dans le cadre du Prix spécial des lecteurs.

<https://vps.epas.ch/fr/vpsepas/a-propos-de-nous/prix-vpsepas-2020>

Préoccupations dans les districts

Nous vous encourageons à échanger entre collègues et à relayer vos préoccupations et vos demandes à la SPVal via votre district.

Conthey	Anny Dayer	annydayer@gmail.com
St-Maurice	Claudine Rey-Bellet	claureyb@gmail.com
Martigny	Chantal Emonet	chantal.emonet@gmail.com
Hérens	Gaétan Bruchez	gaetan11@yahoo.fr
Entremont	Nathalie Wiget	kurthugo1901@gmail.com
Sion	Dorothee Nanchen	doro.n@gmx.ch
Sierre	Elisabeth Coquoz	ei.coquoz@st-leonard.ch
Monthey	M.-Christine Dussez	mc.dussez@bluewin.ch
AMES	Céline Pannatier-Favre	ames@spval.ch

En cas de doute contactez le président : presidence@spval.ch

Comité Cantonal de la SPVal

La SPVal continue ses actions auprès des autorités pour garantir l'équité des chances pour tous les élèves dans cette situation pédagogique exceptionnelle.

Les consultations nécessaires sont effectuées auprès des comités et des commissions.

Les communications sont transmises lorsque des éléments concrets sont décidés afin d'éviter d'ajouter de la confusion à cette situation particulière.

Pour des questions ou des demandes de précisions sur les éléments présentés dans ce bulletin d'information, merci d'envoyer un courriel à : presidence@spval.ch